

Communiqué
Syndicat des Enseignants de Médecine Générale
(SNEMG)

Monsieur le Ministre de la Santé a annoncé à l'Assemblée Nationale la mise en place en septembre du stage en médecine générale ambulatoire en 2ème cycle des études médicales, afin de pallier la désertification médicale de zones entières du territoire faute de formation de médecins généralistes.

Le SNEMG rappelle au Ministre et aux parlementaires que cette mesure sera loin d'être suffisante et qu'il est urgent d'entamer la négociation globale concernant le statut des Maîtres de Stage qui encadrent la formation des futurs généralistes, et la création de la filière universitaire de Médecine Générale en jachère depuis 2 ans.

En l'absence du début de cette négociation avant la fin du mois du mai, et de premiers résultats avant l'été, les enseignants refuseront de mettre en place ce stage, d'autant plus que les moyens annoncés par le ministère sont totalement insuffisants.

Plus largement, sans revalorisation statutaire et financière des Maîtres de stage, sans mise en place concrète de la filière universitaire de médecine générale ambulatoire, la rentrée universitaire prochaine ne pourra pas se faire avec la participation habituelle des généralistes enseignants.

A Vincennes, le 10/05/2006

Pour le bureau du Snemg
le Président Vincent RENARD

Contact Presse:	Michèle Lieurade	06 26 98 29 16
	Vincent Renard	06 25 80 33 29